

MÄJ en juillet 2024

Guide 2024-2025									
Sciences Po Strasbourg									
École									
de l'Université de Strasbourg									

MENTION Droit Européen

MASTER DROIT DE L'ECONOMIE ET DE LA RÉGULATION EN EUROPE (DERE)



Table des matières

Table des matières ↘.....	1
2. PRESENTATION	2
3. EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	3
4. MAQUETTE.....	4
5. STAGE ET RAPPORT DE STAGE.....	5
6. MEMOIRE.....	6
7. CALENDRIER DE LA FORMATION	7
8. REGLEMENT D'EXAMEN	8
9. CONTACTS PRATIQUES	9
10. SERVICES PRATIQUES.....	10
11. ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP.....	11
12. PRESENTATION D'ERNEST	12
13. NOMINATION DES DELEGUES DE PROMOTION.....	13

2. PRESENTATION



Responsable : Jean-Philippe KOVAR,

Professeur des universités en droit public,

Responsable du Master 2 Droit de l'économie et de la régulation en Europe (DERE)

Le parcours a pour objectif de donner une formation pratique en droit économique (droit public économique, droit économique européen, droit de la régulation des marchés, droit de la concurrence) à des étudiants souhaitant devenir avocats ou juristes d'entreprise dans ces domaines de spécialité, agents d'autorité de concurrence ou de régulation, juristes de collectivité publique ou conseils en affaires publiques.

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les étudiants à profil spécifique (mission handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés) peuvent bénéficier d'un aménagement d'études et/ou des examens, en accord avec les responsables pédagogiques de la formation.

Dimension internationale

De par son domaine de spécialisation, la formation est résolument tournée vers l'Europe et l'International. De nombreux intervenants sont extérieurs à l'université de Strasbourg (intervenants professionnels des institutions internationales, enseignants chercheurs d'universités étrangères). Par ailleurs, une attention particulière est portée au recrutement international des étudiants (par le biais de la plateforme Études en France, bourse Eiffel...). La maîtrise de l'anglais est un pré-requis du recrutement dans la formation. La mobilité étudiante (stages, études) est valorisée.

3. EQUIPE PEDAGOGIQUE



L'équipe enseignante est composée principalement d'enseignants-chercheurs du Centre d'Études Internationales et Européennes et de l'Institut de recherches Carré de Malberg, auxquels s'adjoignent des enseignants-chercheurs d'autres Universités très reconnus dans leur domaine d'expertise et des professionnels exerçant dans des entreprises, des administrations nationales ou européennes, des cabinets d'avocats. Plusieurs de ces professionnels sont issus des masters en droit européen et contribuent à assurer une continuité entre anciens et nouveaux étudiants.

4. MAQUETTE

Semestre 3 Droit de l'économie et de la régulation en Europe					-
		CM	TD	TP	CI
UE 1 DROIT DE LA RÉGULATION SECTORIELLE	6 ECTS	50h	-	-	-
Droit de la régulation des communications		25h	-	-	-
Droit de la régulation des transports		25h	-	-	-
UE 2 RÉGULATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE	6 ECTS	50h	-	-	-
Droit et Politique énergétique de l'UE		15h	-	-	-
Droit de la régulation énergétique		12h	-	-	-
Etudes de cas		23h	-	-	-
UE 3 LEGAL ANALYSIS AND TERMINOLOGY	6 ECTS	20h	-	-	-
EU Law and Litigation		10h	-	-	-
EU and French data Protection law		10h	-	-	-
UE 4 MISSION PROFESSIONNELLE - OBLIGATOIRE À CHOIX	12 ECTS	15h	-	-	-
☑ Modules - CHOISIR 1 PARI 2					
Mission professionnelle en droit de la concurrence		15h	-	-	-
Mission professionnelle en droit public de l'économie		15h	-	-	-
Semestre 4 Droit de l'économie et de la régulation en Europe					-
		CM	TD	TP	CI
UE 5 DROIT DE LA CONCURRENCE	6 ECTS	50h	-	-	-
EU anti trust and mergers		20h	-	-	-
Pratique et contentieux de la concurrence		30h	-	-	-
UE 6 DROIT PRIVÉ DE L'ÉCONOMIE	6 ECTS	50h	-	-	-
Droit des contrats, de la distribution et de la concurrence		20h	-	-	-
Techniques contractuelles		20h	-	-	-
Droit du marché numérique		10h	-	-	-
UE 7 DROIT PUBLIC DE L'ÉCONOMIE	6 ECTS	50h	-	-	-
Droit européen des contrats publics		15h	-	-	-
Pratique et contentieux des contrats publics		25h	-	-	-
Droit des aides publiques		10h	-	-	-
UE 8 STAGE OU MÉMOIRE DE RECHERCHE - OBLIGATOIRE À CHOIX	12 ECTS	-	-	-	-
☑ Module - CHOISIR 1 PARI 2					
→ Stage obligatoire de 8 semaines - optionnel (choix entre le stage ou le mémoire de recherche)		-	-	-	-
Rédaction d'un mémoire de recherche - optionnel (choix entre le stage ou le mémoire de recherche)		-	-	-	-

5. STAGE ET RAPPORT DE STAGE

Les étudiants doivent effectuer un stage de 8 semaines au minimum qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage, sauf s'ils choisissent de préparer un mémoire de recherche.



Vous souhaitez plus de détails :

Retrouvez tous les infos utiles sur les stages sur votre Ernest Etudiant :
Onglet « Ma professionnalisation » / « Stages »

 Sommaire 



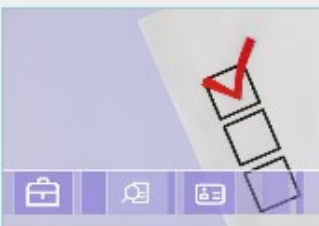
Sites utiles pour trouver un stage/orientation
Retrouvez un nombre important de sites (non exhaustifs) pour rechercher des stages en France et à l'étranger.



Stage : informations pratiques
Retrouvez toutes les informations pratiques liées aux stages.



La convention de stage
La convention de stage : mode d'emploi



L'option stage en 4ème année
L'option stage en 4ème année.



Gratification de stage et bourses
En France, lorsque la durée de stage au sein d'une même organisme d'accueil est supérieur à deux mois consécutifs (...) le stage est obligatoirement gratifié.



Les stages à l'étranger
Toutes les informations pratiques concernant les stages à l'étranger.

6. MEMOIRE

Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire de recherche, sous la direction d'un enseignant-chercheur, à la place du stage. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé de deux membres, dont la directrice ou le directeur de mémoire.

7. CALENDRIER DE LA FORMATION

Sciences Po Strasbourg École de l'Université de Strasbourg												
CALENDRIER UNIVERSITAIRE PRÉVISIONNEL - M2 DERE												
Séptembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Séptembre
1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Me	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Lu
2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Ma
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa
7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Di
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu
9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Ma
10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me
11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Je
12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu
16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Ma
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me
18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Di	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Di
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu
23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma
24 Ma	24 Je	24 Lu	24 Ma	24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me
25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je
26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Me	26 Ve
27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa
28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di
29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Je	29 Je	29 Sa	29 Lu	29 Me	29 Di	29 Me	29 Ve
30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je	30 Me	30 Me	30 Di	30 Ma	30 Ve	30 Me	30 Sa	30 Lu
31 Je	31 Me		31 Ma	31 Ve	31 Lu	31 Lu	31 Me	31 Sa	31 Lu	31 Je	31 Di	31 Me

Congés Univ.

Période de stage

Grand oral (SA n°10)

Scop (Scop)

Dates importantes

Travail disponible du bâtiment

Fermature du Cario

Remise rapport de stage

Remise mémoires

Fin année

25

8. REGLEMENT D'EXAMEN

Retrouvez les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sur l'Ernest étudiant, ces modalités sont définitives et ne peuvent pas être modifiées en cours d'année universitaire. Vous pouvez accéder à ce document au lien suivant :

Les modalités d'examen sont à retrouver sur Ernest :
[Mon diplôme / Cycle 2 / Nouvelle Offre de Formation \(NOF\)](#)

9. CONTACTS PRATIQUES



**AU CARDO : ACCUEIL UNIQUE DU SERVICE DES ETUDES ET DE LA SCOLARITE :
Bureau 333 au 3^{ème} étage.**

**Pour toute question administrative, un accueil est proposé du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**



suivre : « Entrée du Service des études et de la scolarité »

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Jean-Philippe KOVAR, Professeur des universités de droit public

j.kovar@unistra.fr

Bureau : 411

CONTACT ADMINISTRATIF :

Secrétariat du Master :

Anne-Laure Brugger

iep-master-deeri@unistra.fr

10. SERVICES PRATIQUES



Communication

:

Pensez à relayer les évènements concernant votre formation au service communication !
Envoyez vos infos par email avant l'évènement pour l'annoncer et après pour le valoriser !
Partagez-le sur les réseaux sociaux en taguant votre école !

Catherine AMY, responsable communication

iep-communication@unistra.fr

Tel : +33 0(3) 68 85 80 15

Bureau 415

Association des étudiants du master : ADERE

- Mail : adere.iep@gmail.com
- Site internet : <https://www.adere-scpostrasbourg.com/>



Vous souhaitez : réserver une salle, un salon de travail, organiser un évènement, faire des photocopies, des impressions, des scans, vous restaurer, emprunter des ouvrages à la bibliothèque....

Retrouvez tous les infos utiles et les formulaires sur votre Ernest Etudiant :
Onglet « Mes ressources » / « Vie pratique »

11. ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Un dispositif d'accueil et d'accompagnement est mis en œuvre pour permettre aux étudiants en situation de handicap de suivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, le [Service de la vie universitaire - Mission handicap](#) organise les aides ou les aménagements adaptés et apporte les conseils nécessaires pour mener à bien les projets d'études et professionnels.



Vous pouvez **dès à présent faire une demande d'aménagement** (sur le cursus et/ou les examens) ou **une demande de renouvellement d'aménagement** (dès vos résultats d'examens connus) si vous rencontrez une difficulté de santé qui impactera durablement vos études en 2024/2025.

Pour ce faire, vous devez compléter directement en ligne le formulaire mis en place par la Mission Handicap de l'Université de Strasbourg : <https://amenagements-handicap.unistra.fr>

Les demandes sont très nombreuses, ainsi le traitement de votre dossier peut prendre plusieurs semaines. Nous attirons votre attention sur le fait que toute proposition d'aménagement formulée par la mission handicap devra également être validée par la Direction des Etudes (Diplôme années 1 à 5) et/ou le responsable du parcours de Master 2.

Votre référent handicap à Sciences Po Strasbourg est joignable via l'adresse : iep-handicap@unistra.fr



Vous souhaitez : plus de détails – effectuer une 1^{ère} demande ou renouveler votre aménagement :

Retrouvez toutes les informations sur votre Ernest Etudiant :

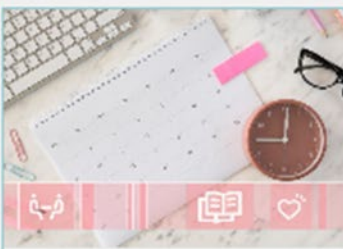
Onglet « Mes ressources » / « Dispositifs d'entraide » / « Aménagements d'études et d'examens »

 Sommaire 



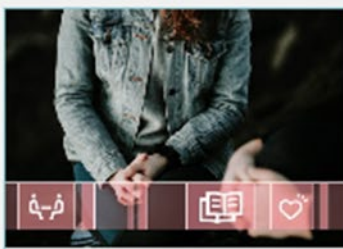
Aides financières

Plusieurs dispositifs financiers vous sont proposés par Sciences Po Strasbourg et l'Université de Strasbourg.



Aménagements d'études et d'examens

Vous avez besoin d'un aménagement pour vos études ou pour vos examens ? Retrouvez tous les dispositifs mis à votre disposition selon vos besoins.



Difficultés personnelles

Vous rencontrez des difficultés ? Retrouvez les contacts des différents dispositifs mis à votre disposition pour vous accompagner.

12. PRESENTATION D'ERNEST

Tout au long de vos années d'études à Sciences Po Strasbourg profitez de votre espace étudiant !

Toutes les informations dont vous avez besoin au cours de vos années d'études sont disponibles sur votre intranet Ernest étudiant Sciences Po Strasbourg !

Pour y accéder, rien de plus simple connectez-vous à votre espace étudiant Unistra.

Puis, tapez Sciences Po Strasbourg (IEP) dans la barre de recherche et cliquez sur le lien qui apparaît dans la barre de gauche.

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des espaces qui composent votre intranet.



13. NOMINATION DES DELEGUES DE PROMOTION

Les délégués de promotion sont élus par les étudiants du master 2 selon les modalités définies par ceux-ci. Ils sont les interlocuteurs privilégiés du responsable du parcours et du service des études et de la scolarité. Les délégués sont également invités à participer au conseil de perfectionnement de la mention de master Droit européen qui se réunit chaque année.

 **suivez Sciences Po Strasbourg sur les réseaux !**

Suivez Sciences Po Strasbourg !



ScPo Strasbourg



ScPo_ Strasbourg



Sciences Po Strasbourg



sciencespo_strasbourg



Sciences Po Strasbourg

www.sciencespo-strasbourg.fr